

PAGES.

PAGES.

confères des paroles provoquantes et indignes d'un homme bien-né, doit être, ... motion, condamné à ne prendre aucune part aux discussions durant un temps n'excédant pas trois mois, et, s'il veut parler sur une question durant ce laps de temps, il est passible d'une amende d'un écu chaque fois; 9o. si un membre est enivré à une séance et qu'il trouble la paix, il est passible d'une amende de deux piastres.. 34

ART. 18.—3o. Tous les membres doivent assister à ce devoir religieux (à la Messe le jour de la St. Joseph) sous peine d'une amende de deux chelins et six deniers courant..... 35

ART. 21—1o. Tout et chaque membre de la Société est obligé d'assister tous les ans en corps avec la Société à la fête patronale de la St. Jean-Baptiste, et tous les membres qui n'assisteront pas à la procession, seront passibles d'une amende d'un écu, excepté en cas de maladie ou absence de la ville; 2o. lorsque les deux tiers des membres présents décideront d'engager une bande pour la fête St. Jean-Baptiste, tous les membres de la Société payeront les frais des dépenses par part égale, et ce dans l'espace d'un mois sous peine d'être privés de leurs bénéfices jusqu'à un mois après avoir payé. 36

ART. 23.—5o. Quiconque endommage notablement ou perd un livre de la Société, est tenu de le remplacer ou d'en payer la valeur, sous peine d'être privé de tout accès à la bibliothèque 37

ési-
 dé-
 ap-
 et
 nde
 aux
 mé,
 elle:
 livre
 nta-
 la-
 Offi-
 ster
 de-
 bres
 bblition
 de la
 igés
 pul-
 pas
 l est
 e foi
 ou
 é en
 , en
 une
 e et
 31
 dé-
 à la
 ous;
 qui
 qu'il
 une
 e de
 ses

